

Projet d'offre publique de retrait sur les actions MND initié par L&M Infra, actionnaire majoritaire de la Société

- Projet d'offre publique de retrait par L&M Infra, actionnaire majoritaire de MND avec 97,81% du capital et des droits de vote théoriques
- Prix de l'Offre : 0,90 € par action MND avec une prime de 16,6% par rapport au dernier cours de clôture de l'action MND
- Mise en œuvre d'un retrait obligatoire des actions MND à l'issue de l'Offre
- Reprise de la cotation de l'action MND sur Euronext Growth[®] à compter du 7 mai 2024

Le Conseil d'administration de **MND (Euronext Growth – FR00140050Q2 – ALMND)**, a été informé du dépôt auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») par **L&M Infra**¹ (l'« **Initiateur** »), actionnaire majoritaire avec 97,81% du capital et des droits de vote théoriques, d'un projet d'offre publique de retrait (l'« **Offre** ») des actions MND, admises aux négociations sur Euronext Growth[®] à Paris, au prix de 0,90 € par action.

L'Offre vise la totalité des actions MND non détenues par l'Initiateur², déduction faite des 5 280 actions auto-détenues, soit un nombre total maximum de 1 543 908 actions MND, représentant 2,18% du capital et des droits de vote théoriques³.

L'Offre s'inscrit dans le cadre d'une opération de simplification de la structure capitalistique de MND par l'acquisition du solde du capital non détenu à ce jour par l'Initiateur, et s'inscrit plus largement dans la stratégie de MND qui ne nécessite pas le maintien de la cotation sur le marché d'Euronext Growth[®] à Paris, en particulier dans le contexte d'une très faible liquidité du titre. L'Offre vise également à réduire les coûts induits par la cotation et à simplifier le fonctionnement opérationnel de MND. Pour rappel, MND finance depuis plusieurs années son développement sans avoir recours aux marchés de capitaux et ses besoins financiers sont déjà couverts pour les douze prochains mois.

L'Initiateur offre donc aux actionnaires de MND qui apporteront leurs actions à l'Offre la possibilité d'obtenir une liquidité immédiate sur l'intégralité de leur participation, au prix de 0,90 € par action, extériorisant une prime de 16,6% par rapport au dernier cours de clôture précédant l'annonce de l'Offre (0,772 € au 2 mai 2024) et de 15,0% par rapport aux cours moyen pondéré par les volumes des 60 jours de Bourse précédant le 2 mai 2024 (0,78 €).

Le Conseil d'administration de MND a émis un premier avis favorable sur le principe de l'Offre sans préjudice de son avis motivé qui sera émis après réception de l'attestation d'équité de l'expert indépendant sur les conditions financières de l'Offre et de l'avis des instances représentatives du personnel. Conformément aux dispositions de l'article L261-1 III du règlement général de l'AMF, le Conseil d'administration de MND a en outre procédé à la mise en place d'un Comité ad hoc composé de trois membres (dont deux administrateurs indépendants) chargé de recommander au Conseil d'administration la nomination de l'expert indépendant et de superviser ses travaux. Le rapport de l'expert indépendant sera intégralement reproduit dans la note en réponse de MND.

¹ Leisure & Mobility Infrastructures (L&M Infra) est une société commune constituée en 2023 regroupant Cheyne et Xavier Gallot-Lavallée.

² conformément aux dispositions de l'article 236-3 du règlement général de l'AMF

³ sur la base d'un nombre total de 70 840 049 actions représentant 70 841 100 droits de vote théoriques de la Société en application de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF

La durée de l'Offre sera de 10 jours de négociation et devrait se dérouler avant la fin du 1^{er} semestre 2024. Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF publiera un avis d'ouverture et de calendrier, et Euronext Paris publiera un avis annonçant les modalités et l'ouverture de l'offre publique de retrait.

L'Offre sera suivie d'une procédure de retrait obligatoire des actions MND du marché Euronext Growth® à Paris, les conditions étant déjà réunies. Dans le cadre du retrait obligatoire, les actions MND qui n'auraient pas été apportées à l'offre publique de retrait seront transférées à l'Initiateur en contrepartie d'une indemnité en numéraire égale au prix de l'Offre, soit 0,90 € par action.

Cette Offre ne serait soumise à aucune condition de financement, L&M Infra disposant des fonds nécessaires pour financer la totalité de l'Offre en numéraire.

La cotation des actions MND, suspendue depuis le vendredi 3 mai 2024, reprendra à compter de la séance de Bourse du mardi 7 mai 2024.

Le projet de note d'information établi par la société L&M Infra et déposé ce jour auprès de l'AMF est disponible sur l'espace Investisseurs du site Internet de MND, www.mnd-bourse.com.

À propos de MND

MND est un groupe industriel français spécialiste de la mobilité par câble, des systèmes d'enneigement, de la sécurité en montagne et des infrastructures de loisirs à sensations. Avec plus de 3 000 clients dans 49 pays, MND contribue au quotidien sur ses 4 cœurs de métiers à la mobilité, aux loisirs et à la sécurité de tous en proposant des solutions éprouvées et durables issues de son expérience en montagne. Basé en Savoie, MND compte près de 300 collaborateurs et s'appuie sur 12 implantations internationales ainsi que 28 distributeurs pour développer ses activités dans le monde. MND est coté sur le marché Euronext Growth à Paris (FR00140050Q2 – ALMND).

Contact

Relations Presse – Alexandre Bérard
+33 (0)6 45 42 95 46 – alex@alternativemedia.fr

Relations Presse financière – Serena Boni
+33 (0)4 72 18 04 92 – sboni@actus.fr

Relations Investisseurs – Mathieu Omnes
+33 (0)1 53 67 36 92 – momnes@actus.fr



EXPERTISE
Made in the Alps

ROPEWAYS ▪ SNOW ▪ SAFETY ▪ LEISURE